

Elus Présents : Erwann CADIC, Christophe CREMADES, Patrick FRASQUET, Jean-Philippe LE FLEM, Philippe MEUNIER

Elus Excusés : Jean-François AUGER, Jean-Marc BLANCHO, Antoine CROYERE, Nicolas CHAMPS, Marc EGLIMAUD, Marc EYMOND, Yvon KUNA, Jeannick LE MOAL, Brice PELLETIER, Valérie PETARD.

Invités : Maëlle LE MESTRE et Philippe NEIRAS

1) Bilan AG

L'AG du 8 février s'est bien passée. Bonne dynamique et présentation des jeunes du CLE Catamaran très appréciée.

Néanmoins, il faudra être plus précis sur le plan financier en prévoyant un exemplaire pour chaque club du budget prévisionnel ainsi qu'un bilan analytique des comptes. Cela permettra aux personnes présentes d'avoir une meilleure compréhension.

Il est également proposé pour l'année prochaine, qu'une remise des prix du championnat départemental soit faite au même moment.

Dans le déroulement, il est proposé de faire l'AG l'après-midi et d'enchaîner directement sur la remise des prix. Proposition à étudier pour l'AG de 2021.

2) AG Ligue et FFVoile

Philippe propose à chacun de mobiliser le plus possible les clubs afin qu'un maximum de représentants des clubs morbihannais soient présents aux AG de Ligue et FFVoile.

3) Contrôle URSSAF

Philippe informe les membres présents que le CDVoile 56 a eu un redressement de 208 € concernant l'embauche de Laura Michel en tant que stagiaire en 2017.

Il précise également que l'inspectrice de l'URSSAF a mis l'accent sur le statut des auto-entrepreneurs. Pour ne pas être déclaré co-responsable, il nous faudra leur demander tous les 6 mois leurs déclarations URSSAF afin de vérifier qu'ils n'omettent aucune des prestations commandées par le CDVoile 56.

4) Fonctionnement de la SSS de Lorient

Patrick revient sur la décision du CDVoile 56 d'arrêter son aide aux Sections Sportives Scolaires suite à la baisse de subvention du Département.

Il est donc proposer de trouver de nouveau financements pour la saison 2020-2021 et une augmentation de la cotisation du CLE PAV est envisagée.

5) CFM 2020

Le budget prévisionnel du CFM 2020 est présenté aux membres présents.

Celui-ci n'engendre pas de questions.

Le CDVoile est toujours dans l'attente de réponse définitive des clubs partenaires sur le nombre de bénévoles et bateaux mis à disposition durant l'épreuve.

Maëlle précise qu'il lui faut rapidement la liste des bénévoles à héberger car il ne reste plus beaucoup de chambres de disponible.

Le CNL confirme sa participation et demande à ce 3 chambres soient réservées.

A la Mouette Sinagote les choses se finalisent.

Le CNA confirme sa participation.

Néné et Jolann sont chargés de demander à l'ASNQ leur décision définitive.

6) Renouvellement du CAC

Philippe informe les membres présents que le CDVoile 56 doit renouveler le contrat avec le Commissaire aux comptes.

Le Bureau ayant donné son accord pour le renouvellement, les membres présents valident la reconduction du contrat en supprimant néanmoins l'option de présence du commissaire aux comptes durant l'AG.

7) Questions diverses

Il est signalé par Christophe que les récents travaux effectués par le Conservatoire du Littoral sur le site de Locmariaquer sont dangereux pour la pratique du kite lors du décollage. L'information sera relayée à Philippe Delhaye (représentant FFVoile dans les instances de travail sur l'organisation des activités sur la façade maritime atlantique) afin qu'il fasse remonter ces observations personnes concernées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h10.

Fait à Theix, le 9 mars 2020.

Marc EYMOND
Secrétaire Général



Philippe Meunier
Président

